



**Réunion annuelle de l'Internationale de l'Éducation sur la
coopération au développement**
Bruxelles, 18 & 19 novembre 2010

Compte rendu



Session I: Évaluation des programmes syndicaux de solidarité et développement

1. Mesure de l'efficacité du programme – Suivi et évaluation de la qualité

Erik Kijne, formateur/modérateur principal du groupe PCM basé à Bruxelles, présente un [exposé](#) sur la gestion de cycle de projets afin d'assurer le succès des projets de coopération au développement (CD). Après avoir proposé aux participants de dresser la liste des problèmes qu'ils rencontrent dans la mise en œuvre des projets, il insiste sur une bonne préparation/planification des projets avant la phase de mise en œuvre. Il rappelle aux participants l'importance cruciale que revêt l'identification des besoins au niveau local lors de l'élaboration des projets de CD. Enfin, il souligne la nécessité de procéder régulièrement à un suivi et à une évaluation afin de faciliter l'analyse permanente de la pertinence, de la faisabilité et de la durabilité des projets.

Remarques des participants:

- Les projets des syndicats d'enseignants sont plus politiques et reposent sur des valeurs.
- Les syndicats d'enseignants ne possèdent pas la formation pour élaborer des propositions de projets (aussi bien dans les pays développés qu'en développement).
- La culture de la gestion de projets est différente de la culture de travail traditionnelle des syndicats d'enseignants.
- Le partenariat pourrait aider à améliorer l'approche des projets suivie par les syndicats d'enseignants. Ce serait aussi une stratégie pour accroître la visibilité des syndicats d'enseignants.
- Les syndicats d'enseignants devraient explorer de nouvelles pistes pour avoir plus de chances de trouver un financement pour leurs projets de CD.

2. Cadre analytique pour les syndicats d'enseignants

Arnhild Bie-Larsen (UEN) et Martin Carlstedt (Läraryrbundet) présentent un exposé sur l'outil analytique qu'ils ont développé afin d'analyser et de mesurer le développement organisationnel. Arnhild présente le [cadre analytique](#), tandis que Martin donne un exemple précis (GTU, Gambie) dans lequel le cadre analytique est utilisé.

La présentation est suivie de questions pour alimenter une discussion en petits groupes:

- En quoi un cadre analytique peut-il être utile pour votre travail de CD?
- Partagez vos expériences et vos réflexions.

Remarques des participants:

- L'utilisation de ce cadre peut aider à fixer les limites, à faciliter le processus d'évaluation (étant donné que des indicateurs sont définis dès le début) et à améliorer la mise en œuvre du projet.
- Le cadre est aussi utile pour présenter le travail de CD au sein du mouvement syndical du secteur de l'éducation.

- Il peut contribuer à modifier la perception des donateurs et leur faire comprendre le travail syndical, pas uniquement pour remplacer les questions «alimentaires».
- Les questions énumérées dans le document constituent un outil efficace d'analyse de la situation lors de l'évaluation de l'inclusion de nouveaux syndicats dans les projets de CD.
- Un instrument utile qui servira à d'autres partenaires de la CD.
- Les coordinateurs régionaux de l'IE pourraient suivre une formation en vue d'utiliser le cadre.
- L'analyse réalisée par les partenaires de la CD pourrait être partagée grâce à la base de données CD de l'IE, afin d'alimenter et de faciliter les analyses futures.
- Le document n'est pas protégé par un droit d'auteur!
- Le cadre pourrait être ajusté et un cinquième sous-objectif relatif aux indicateurs EPT pourrait être ajouté.

Session II: Jeter les bases: Une organisation syndicale efficace en tant qu'objectif de la solidarité dans le développement

1. Montée en puissance: Un modèle de recrutement et de développement syndical

David Dorn (AFT) présente un exposé sur le modèle de recrutement et de développement syndical de l'AFT. David commence par montrer aux participants des graphiques représentant le taux d'enseignants syndiqués dans plusieurs pays (pourcentage extrêmement bas dans certains pays!). Il parle de l'organisation de campagnes, de dossiers, d'outils (le recrutement d'une personne à la fois étant la plus efficace) et de compétences. Il organise ensuite un jeu de rôles en utilisant l'outil de recrutement «un-à-un» sur la base du scénario suivant: un représentant syndical tente de convaincre un enseignant de se syndiquer. Il conclut en disant que l'IE devrait adopter une culture de recrutement afin de renforcer les organisations. Une résolution sur le recrutement sera proposée lors du prochain Congrès mondial de l'IE.

Barbara MacDonald (FCE) fait part de son expérience du modèle organisationnel de la FCE. Elle parle de l'importance des formations/programmes pour recruter des enseignants. Si les programmes fonctionnent (incluant les questions du travail des enfants, du VIH et SIDA et les questions de genre notamment), le nombre de membres syndiqués augmente. Elle insiste sur l'importance de la mise en place de partenariats stratégiques avec les gouvernements afin de suggérer des programmes de développement professionnel en cours d'emploi répondant aux besoins des enseignants. Elle cite l'exemple de la Guinée, du Malawi et du Togo.

Qu'en est-il de la situation de l'affiliation dans les pays des partenaires coopérants?

- Dans les pays scandinaves, 90 % des enseignants sont syndiqués, de sorte que l'unité chargée des affiliations n'est pas trop occupée. Lärarförbundet inclut un volet de recrutement dans chaque activité (y compris dans les activités internationales).
- Le GEW organise des séminaires réguliers pour attirer de nouveaux membres.

- Le NUT dispose d'une unité organisationnelle assez importante. L'accent est également mis sur la rétention des affiliés.
- L'enseignement est le secteur le plus syndiqué en France. L'UNSA-Éducation organise des campagnes ad hoc de recrutement, mais n'a pas d'unité spéciale.
- En Finlande, 95 % des enseignants sont syndiqués.
- Aux Pays-Bas, les enseignants ne sont pas très syndiqués (environ un tiers), mais AOb est le seul syndicat qui enregistre une croissance dans le pays. Le recrutement de nouveaux membres est l'une des activités de l'unité Communication. Le recrutement est lié à d'autres sujets plus attrayants.
- En Espagne, 20 à 25 % des enseignants sont syndiqués, mais le recrutement va croissant, alors qu'il n'existe pas d'unité spécialisée. Le lien s'établit directement dans les écoles.
- Le syndicat australien couvre uniquement les écoles publiques. La densité de la syndicalisation est très variable selon les régions. Le syndicat cartographie ses membres par région. Les étudiants peuvent avoir une carte de membre associée gratuite. Il existe plusieurs stratégies de recrutement.
- Au Québec, 95 à 100 % des enseignants sont syndiqués. Au Canada, les enseignants deviennent membres à l'obtention de leur diplôme.
- Dans les Caraïbes, 80 à 95 % des enseignants sont syndiqués. Ce nombre élevé est dû à la présence de délégués syndicaux dans les établissements scolaires.

Session III: Études de cas régionales (Asie, MENA, Afrique)

Aloysius Mathews, Huda Khoury et Assibi Napoe présentent des expériences de CD avec les syndicats d'enseignants de leurs régions respectives. Ils décrivent les problèmes rencontrés dans la mise en œuvre des programmes de CD, les aspects positifs et négatifs, les enseignements tirés et l'impact sur les syndicats.

Les études de cas régionales sont disponibles sur demande.

Session IV: Vers un nouveau document politique de l'IE en matière de coopération au développement

La coopération au développement a toujours été une priorité pour l'IE. Un document de l'IE sur les orientations politiques de la coopération au développement intitulé «*Pour un partenariat transparent et constructif*» a vu le jour en 1997. En 1998, le deuxième Congrès mondial de l'IE a adopté une résolution sur la coopération au développement qui a donné un statut au document politique de 1997, réitéré le soutien à la coopération au développement, mis l'accent sur la transparence, l'efficacité et la clarté, précisé le rôle de coordination de l'IE et lancé un appel à l'IE et à ses organisations membres afin d'allouer 0,7 % de leurs recettes à des actions de CD, conformément aux objectifs des Nations unies.

En 2007, lors de la réunion annuelle de l'IE consacrée à la coopération au développement, les partenaires coopérants de l'IE ont décidé de revoir son document politique et de l'actualiser afin de refléter le nouveau contexte mondial et de répondre aux défis que doivent relever les syndicats d'enseignants dans le monde. Ces deux dernières années, les consultations menées

avec les partenaires de CD et le personnel du siège et des bureaux régionaux de l'IE ont donné lieu à un dialogue fructueux et au début 2010, un groupe de rédaction a été constitué afin d'élaborer un document politique qui reflète l'engagement collectif des différents partenaires.

Un [projet de document politique de l'IE sur la coopération au développement](#) a été préparé et est discuté et commenté durant la réunion. Les participants ont formulé les suggestions et commentaires suivants:

Introduction (p. 1):

- Dans l'introduction (p. 1), 3^e paragraphe, 1^{er} point: remplacer «coopération syndicale» par «solidarité syndicale».
- Dans l'introduction (p. 1), 3^e paragraphe: reformuler le 2^e point par des déclarations positives: «contribue à promouvoir la justice sociale, politique et économique».
- Dans l'introduction (p. 1), 3^e paragraphe, 1^{er} point: remplacer «l'outil puissant» par «un outil puissant».
- Dans l'introduction (p. 1), 3^e paragraphe, 5^e point: ajouter «et responsabilités» après «droits» dans la phrase «contribue à faire prendre conscience aux gens de leurs droits».
- Il est suggéré de développer le 4^e paragraphe de l'introduction (p. 1) et d'ajouter: «En tant qu'organisations membres de l'IE, nous sommes tous guidés par un cadre politique, qui constitue la base de toute coopération au développement».
- Dans l'introduction (p. 1), 5^e paragraphe: remplacer «enfants» par «personnes».

Objectifs (pp. 2-3):

- Dans la section «Objectifs», point 3 (p. 3): «répondre à l'égalité, mais en luttant contre tout type de discrimination». Pas de priorité à la discrimination fondée sur le genre par rapport à d'autres types de discrimination. «Minorités» doit être ajouté aussi. Il faudrait reformuler les «Groupes défavorisés». Recommandation de revoir la terminologie des types de discrimination.

Principes (p. 3):

- Dans la section «Principes», «partenariat» (p. 3): supprimer l'expression «décourager la dépendance», qui a une connotation négative et paternaliste. L'idée est celle d'un «partenariat égal».

Rôles et responsabilités (pp. 4-5):

- Dans la section «Rôles et responsabilités», «partenaires de coopération» (p. 4), point 2 «le partenaire de coopération devrait tenter de répondre à des demandes supplémentaires» - point 3 «les syndicats devraient prévoir des solutions alternatives pour le cas où le financement public cesserait».
- Dans la section «Rôles et responsabilités», l'IE devrait aussi être considérée comme un partenaire (référence au Fonds de solidarité) et pas uniquement comme un facilitateur du partenariat.
- Dans la section «Rôles et responsabilités», «les partenaires de coopération», dernier point: ajouter «et les femmes» après «les jeunes».
- Dans la section «Rôles et responsabilités», «Les partenaires du développement», 3^e point: remplacer «suffisant» par «approprié».
- Dans la section «Rôles et responsabilités», supprimer «une note sur la terminologie».

Commentaires généraux:

- Il convient d'ajouter «publique» après «éducation» dans tout le document. Problème pour l'IE parce qu'il ne s'agit pas d'une politique définitive, même si elle a la préférence de l'IE.
- Il conviendrait de remplacer «syndicats d'enseignants» par «syndicats de l'éducation» dans tout le document.
- Il ne doit pas y avoir de distinction entre les partenaires parce que c'est en contradiction avec les principes du partenariat. Inutile d'avoir des «partenaires de coopération» et des «partenaires qui contribuent financièrement». Consensus sur la fusion de la terminologie des partenaires.
- Assurer la cohérence lorsqu'il est question d'égalité.
- Nécessité de définir le but du document: s'agit-il d'un document d'orientation ou de politique? S'il est conçu comme une orientation, il est bien; s'il s'agit d'une politique, il faut travailler le contenu, le document ne va pas suffisamment loin pour définir un nouveau paradigme pour la participation syndicale dans le monde de la coopération au développement qui a beaucoup changé depuis 1993. Réponse du comité de rédaction: le travail est en cours, document hybride, ni politique ni technique, qui ne traite pas de la crise syndicale dans le monde, de l'engagement auprès d'ONG, etc. C'est un guide pour les syndicats qui s'engagent dans la coopération.
- Le document devrait encourager la dimension latérale et pas verticale. Pas d'approche descendante.

Commentaires sur la version française:

- Dans la version française, dans la section «Principes», «Long terme» (p. 3): remplacer «viabilité» par «durabilité».
- Dans la version française, dans la section «Objectifs», dernière phrase (p. 3): remplacer «cadre contraignant» par «cadre indicatif».

Suivi:

Afin de refléter le point de vue des syndicats participant au travail de CD dans toutes les régions, il est décidé d'envoyer le projet actuel à toutes les conférences régionales et/ou comités régionaux de l'IE afin de recevoir leur contribution et de valider le projet à la fin janvier 2011. Le texte politique sera ensuite peaufiné par le groupe de rédaction et diffusé à tous les partenaires de CD pour les tout derniers commentaires et sera approuvé à la fin février. Il sera ensuite traduit/adapté en français et en espagnol, présenté à la direction de l'IE et soumis au Bureau exécutif de l'IE en mars 2011 pour adoption.

Le document politique adopté guidera ensuite l'IE et les partenaires de CD dans leurs futures actions de CD.

Dates de la prochaine réunion annuelle de l'IE sur la coopération au développement

Prenant appui sur les propositions et les suggestions des participants, il a été décidé que la prochaine réunion annuelle sur la coopération au développement se tiendra **le mardi 15 et le mercredi 16 novembre 2011.**

Liste des participants

Darcel RUSSELL, **AEU**, Australie
Morten BRYNSKOV, **BUPL**, Danemark
Flemming SORENSEN, **DLF**, Danemark
Tore ASMUSSEN, **DLF**, Danemark
Pedro GONZALEZ LOPEZ, **FE.CC.OO**, Espagne
Charo RIZO, **FE.CC.OO**, Espagne
Carmen VIEITES, **FETE-UGT**, Espagne
Gaspar Antuña CERREDO, **FETE-UGT**, Espagne
David EDWARDS, **NEA**, États-Unis
Ritva SEMI, **OAJ**, Finlande
Agnès BREDA, **UNSA-Education**, France
Trudy KERPERIEN, **AOb**, Pays-Bas
Manfred BRINKMANN, **GEW**, Allemagne
David ROBINSON, **CAUT**, Canada
Jeannie REA, **NTEU**, Australie
Jens VRAA-JENSEN, **DM**, Danemark
Joseph O'REILLY, **ATL**, Royaume-Uni
Henrik HERBER, **Läraryörbundet**, Suède
Eva ELMSTEDT FRISK, **Läraryörbundet**, Suède
Martin CARLSTEDT, **Läraryörbundet**, Suède
Amy NORRISH, **NUT**, Royaume-Uni
Samidha GARG, **NUT**, Royaume-Uni
David DORN, **AFT**, États-Unis
Patricia KEEFER, **AFT**, États-Unis
Lajla BLOOM, **UEN**, Norvège
Ingrid CONVERY, **UEN**, Norvège
Arnhild BIE-LARSEN, **UEN**, Norvège
Richard LANGLOIS, **CSQ**, Canada
Barbara MACDONALD MOORE, **FCE**, Canada
Hilarion MELANSON, **FCE**, Canada
Chris WEAVERS, **NASUWT**, Royaume-Uni
Rob COPELAND, **UCU**, Royaume-Uni
Florian LASCROUX, **SNES**, France
Reginald SOREL, **CECI**, Canada
Assibi NAPOE, **Bureau régional de l'IE pour l'Afrique**
Combertty RODRIGUEZ, **Bureau régional de l'IE pour l'Amérique latine**
Aloysius MATTHEWS, **Bureau régional de l'IE pour l'Asie**
Virginia ALBERT, **Bureau régional de l'IE pour l'Amérique du Nord et les Caraïbes**
Huda KHOURY, **IE, Coordinateur de l'initiative MENA**
Fred van LEEUWEN, **Secrétaire général de l'IE**
Jan EASTMAN, **Secrétaire générale adjointe de l'IE**
Nicolás RICHARDS, **Siège de l'IE, Unité Solidarité & Développement**
Delphine SANGLAN, **Siège de l'IE, Unité Solidarité & Développement**
Alex RUEDIG, **Siège de l'IE, Unité Solidarité & Développement**
Yann GELISTER, **Siège de l'IE, Unité Solidarité & Développement**
Julie KAVANAGH, **Siège de l'IE, Unité Solidarité & Développement**